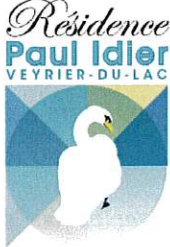


|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p style="text-align: center;">Conseil de la Vie Sociale<br/>Compte rendu de réunion<br/>Du jeudi 27 juin 2024</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p>Participants</p>                                                               | <p><b><u>Représentants des Résidents :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Yves GAUDENCE-DELAITRE – Président du CVS</li> <li>- Madame Jeanne TOURNIER</li> <li>- Monsieur Jean BRIFFOD</li> <li>- Monsieur Gilbert LAMOUILLE</li> <li>- Monsieur André BON BETEND</li> </ul> <p><b><u>Représentants des Familles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Mireille FAYET</li> <li>- Madame Isabelle CASALI – excusée</li> <li>- Madame Martine PERRILLAT BOITEUX – excusée</li> <li>- Madame Jacqueline FAVRE-REGUILLON – excusée</li> <li>- Monsieur Philippe FRANCK – excusé</li> <li>- Monsieur Gérard BORGATO – excusé</li> </ul> <p><b><u>Représentant du Personnel :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Naura MENIKER – excusée</li> </ul> <p><b><u>Représentants de l'A.G.P.I. :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Jean Claude SECCHI – <b>Président</b></li> <li>- Madame Marie-Rose RIOLON</li> </ul> <p><b><u>Représentants de l'Etablissement :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Philippe PRUDHOMME – <b>Directeur</b></li> <li>- Mme Aurélie LACHENAL – <b>IDEC</b></li> <li>- Monsieur David REVIL – <b>Gouvernant</b></li> <li>- Madame Faustine CHAPOT – <b>Coordinatrice de la vie sociale</b></li> </ul> |
| <p>Rédacteurs</p>                                                                 | <p>Faustine CHAPOT</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p>Destinataires</p>                                                              | <p>Membres du CVS</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p>Prochaine réunion</p>                                                          | <p>Date à définir</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

**15h05 :** ouverture de séance

Présentation de tous les participants : une nouvelle représentante des résidents, Madame Jeanne TOURNIER que l'on remercie pour sa présence.

Secrétaire de séance : Faustine CHAPOT

- **Elections des membres du CVS**

Le 13 avril 2024 se sont déroulées les élections des nouveaux représentants des résidents au Conseil de la Vie Sociale. Le vote s'est effectué à main levée en salle d'animation. Six résidents ont alors été élus, dont un Président et 5 représentants.

Concernant les élections des représentants des familles : une seule candidature a été reçue par le Directeur, M. PRUDHOMME. Le Directeur va ainsi relancer un appel à candidature dans le courant du mois de juillet de façon à ce que le CVS puisse accueillir de nouveaux candidats. Les réunions du CVS sont organisées généralement 3 fois par an. Il est important qu'un maximum de représentants puisse être présent lors de ces réunions.

- **Point sur l'activité**

Le taux de salariés en poste varie fréquemment : le directeur gèle régulièrement les entrées qui se répercutent sur le taux d'occupation des résidents et les finances de la résidence.

Fin de l'année 2023 : déficit de 178 k€. Ce déficit empêche la résidence d'investir : besoins de s'adapter aux besoins de nos résidents. L'établissement a plus de 30 ans maintenant et ne répond pas toujours aux besoins d'aujourd'hui. L'établissement fonctionne quasiment 100 % à l'électricité, le chauffage + éclairage. Le prix de l'électricité s'est envolé cette année : facture d'électricité de 100 K€ en 2023 et cette année, facture de plus de 140 k€ pour une activité qui reste stable.

- **Contrôle de l'ARS**

Contrôle de l'ensemble des EHPAD de France suite à l'affaire ORPEA : contrôle de la résidence réalisé sur pièces au mois de février par le Directeur. (voir compte-rendu *Points satisfaisants* et *Points à améliorer* en page 6 du diaporama).

- **Les astreintes**

5 membres du personnel assurent les astreintes : Pascale GACHE, secrétaire RH ; David REVIL gouvernant ; Aurélie LACHENAL, IDEC ; Alain PERRIER, comptable et Philippe PRUDHOMME, Directeur.

- **Projet de l'établissement**

Projet de l'établissement : obligation de rédiger un projet tous les 5 ans, document qui fixe les grandes lignes pour les 5 prochaines années, document qui permet de s'investir sur des thématiques précises. Le projet de l'établissement sera transmis aux membres du CVS.

- **Loi « Bien vieillir » (08/04/2024)**

- À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, selon des modalités qui n'ont pas encore été fixées, l'établissement pourra décider de l'augmentation des prix de son hébergement. Jusqu'alors les prix étaient fixés par le Conseil Départemental. Les dotations de la résidence sont fixées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental.

- Les animaux domestiques pourront être accueillis en EHPAD : le Directeur a déjà, par le passé, accepté le chien d'une résidente.
- Expérimentation pour offrir des places d'accueil de nuits afin de répondre à des demandes particulières.
- Sanctuarisation des droits de visite : nombreux effets délétères des droits de visite lors de la pandémie du Covid-19.

- **Fusion ALIA/AGPI**

Le processus de fusion arrive à son terme avec la Fondation Alia, puisqu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet la résidence sera gérée par la Fondation Alia. La Fondation Alia est une association qui compte une douzaine d'établissement et environ 600 membres du personnel.

M. SECCHI, Président de l'Association de Gestion Paul Idier (AGPI), aura une voix dans le conseil d'administration qui gèrera notre association. Vraie volonté de partage des moyens, fonction support de cette nouvelle association. La Fondation Alia était autrefois nommée la Fondation des Villages de Santé et d'Hospitalisation en Altitude (reconnue d'utilité publique).

Capacité d'accueil de notre établissement :

- 80 places pour des séjours permanents ;
- 6 places pour des séjours temporaires ;
- 6 places pour l'accueil de jour.

Changements de certains postes et missions du fait de la fusion :

- Alain PERRIER, comptable de la résidence : son domaine de compétence sera désormais concentré sur la facturation, la paye sera réalisée au siège d'Alia situé à la Bonneville.
- Pascale GACHE, secrétaire RH : sera désormais en charge de la gestion administrative des formations du personnel.
- Marianne GOFFARD, ancienne cadre de santé et responsable de la démarche qualité : prise de poste récente en tant que Directrice des soins, des parcours, de la qualité et de l'IFAS à la Fondation Alia.
- Aurélie LACHENAL : évolution de poste en tant qu'infirmière coordinatrice.

- **Qualité**

(Voir le tableau de répartition par catégorie en page 12 du diaporama.)

- Fiche d'événement indésirable : signalement interne des événements indésirables.
- Fiche de réclamation : formulaire de saisie de la réclamation à disposition des familles ou des résidents, concerne tous types de dysfonctionnements au sein de la résidence.

Ces fiches permettent d'identifier des problématiques qui seront discutées en équipe afin de trouver

des solutions et d'éviter que ces événements indésirables se répètent.

- **Vie sociale**

- Projet de fleurissement du parc finalisé grâce au don de Mme Paulette GRUFFAZ, nièce d'une ancienne résidente.
- Projet d'un jardin sensoriel réalisé par 3 étudiants de l'ISETA, Timothée COPPIN, Johnny LIVESI et Tom PELLERIN. Ce jardin sensoriel a été élaboré afin de stimuler les 5 sens : la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût. Pour cela, les étudiants ont utilisé des plantes ainsi que des éléments décoratifs tels qu'un carillon. L'objectif étant d'inviter les résidents à profiter davantage du parc et de rendre leur promenade plus attractive en leur permettant de se reconnecter un peu plus à la nature.
- Projet danse dans le cadre du Festival des Vieilles Branches et des Filières Gériatriques : 7 résidents et accueillis de l'accueil de jour ont participé à ce projet culturel d'envergure mêlant sur une journée le travail réalisé par des résidents de 8 établissements. Nos résidents ont ainsi été accompagnés par Mathilde ROUX, danseuse chorégraphe professionnelle et trois membres du personnel Sophie LACOMBE, Céline LENIK et Laurence CARRIER.
- Le vendredi 25 juillet, 6 résidents participeront aux Old'lympiades organisées par les animatrices de la Résidence du Grand Chêne. 5 ateliers seront prévus lors de cette journée sportive. Un résident porteur de drapeau sera également désigné pour apporter la flamme olympique à la Résidence du Grand Chêne via un moyen de transport original.

- **Remarques**

- Remarques de la part de M. BRIFFOD concernant les coanimations : que le public soit plus ciblé.
- Reprogrammer « Les films cultes des années 50 ».
- Le réveil musculaire, le serviettagage, les quiz de culture générale et les jeux de société sont des animations très appréciées.
- Petit-déjeuner : qualité du service très illégal.
- Sécurité : les aides-soignantes de nuits sont très à l'écoute et très efficaces à contrario des AS de jour.
- Remarques des chutes fréquentes : douches qui glissent beaucoup.
- Boutique : demande de chips, d'amandes et de pistaches.
- Restaurant : grande patience et disponibilité de la part du personnel en salle, serveuses très bien. Choix des menus : très bon en général, le service est parfois un peu long.
- Commission des menus : a lieu 4 fois par an, elle est réalisée par le gouvernant, David REVIL et l'animatrice Sophie LACOMBE en présence d'un groupe de résidents.
- Installation des stores finalisée au sein de l'accueil de jour, au restaurant et au hall d'accueil.

**16h40 : clôture**

Yves GAUDENCE DELAITRE

Président du CVS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, positioned below the printed name and title.